

Les dés sont jetés !

Nous le savions, Paris 18 n'était pas exclu de la mise en place de Facteur d'avenir. Cependant, nous avons la naïveté de croire que le dossier correspondrait à ceux présentés sur Paris 17, Paris 10 ou Paris 08.

C'était sans compter sur l'imagination d'une DOTC toujours plus encline aux gains de productivité, qui a fait un copier/coller du projet national sans tenir compte des spécificités parisiennes. Ainsi elle a ressorti les tournées sécables et le facteur d'équipe attributaire d'une tournée sécable, point de blocage avec les syndicats au moment des négociations nationales fin 2006.

Le facteur équipe, attributaire de sa tournée : le goût de la tentation

Pour enrayer les difficultés de recrutement de facteur équipe, la Direction de Paris 18 propose un remède accrocheur : **le facteur équipe attributaire de sa tournée.** C'est mieux que sur les centres de la DOTC Nord où les remplacements sont assurés par les seuls facteurs équipes qui de fait remplacent à 100 % (ainsi que par les facteurs qualités mais pour une quotité de 70 ou 50 % suivant les bureaux). C'est encore mieux qu'à Paris 20 où le fameux facteur « D » titulaire d'une tournée sécable est positionné en I.3. C'est à l'identique ce qui se fait en banlieue.

Or pour la CFDT, le quartier sécable risque d'engendrer une dégradation des conditions de travail et dégrader les relations entre collègues. Le facteur d'équipe attributaire de sa tournée annonce un système où l'auto-remplacement pourrait devenir la règle. Si on reste dans le schéma proposé par la Direction, le volant doit être impérativement renforcé pour éviter ce scénario catastrophe !

La CFDT veut un volant professionnalisé en classe 2

Pour la CFDT, la mise en place d'un volant professionnalisé en classe 2 était une compensation au fait de rouler sur plusieurs quartiers. C'était une reconnaissance des compétences. **Cela permettait que les jeunes facteurs, nouvellement nommés ne soient plus des « bouche-trous » au jour le jour.**

Aujourd'hui, le projet envisagé sur Paris 18 modifie la donne. **Les facteurs rouleurs qui assureront le remplacement de leurs collègues auront tous les inconvénients de facteur d'équipe sans en avoir le maigre avantage d'être classifié et donc payé en II.1.**

Pour conclure

Nous savons que l'organisation proposée à Paris 18 est très attractive : le facteur équipe attributaire de sa tournée, le facteur rouleur en I.3, les régimes de travail dégageant plus de temps de repos, etc... Cependant nous devons exposer les risques contenus dans le dossier présenté à Paris 18 afin que vous preniez une décision en connaissance de cause.

Notre rôle n'est pas de décider à votre place. Au regard de ce que nous pesons sur votre bureau, cela serait déplacé. Le préavis de grève déposé par la CFDT et les autres syndicats est un moyen fort pour donner votre avis. Dès lors, quel que soit votre choix exprimé par votre engagement ou non dans la grève, la CFDT veillera à ce que ce nouveau schéma organisationnel inspiré de la banlieue ne dégrade pas vos conditions de travail. Mais que ce soit le cas ou pas, la CFDT revendique le retour à l'exception parisienne avec un volant professionnalisé en classe 2 !

Avec Vous, Pour Vous, la CFDT !



Paris, le 5 mai 2008

Monsieur le Directeur de La Poste
Direction Opérationnelle Territoriale Courrier
Paris NORD
112, avenue de Wagram
75836 PARIS CEDEX 17

Objet : Dépôt d'un préavis de grève illimité pour Paris 18 PDC

Monsieur le directeur,

Le Syndicat CFDT SF3C Ile de France dépose, dans le cadre du projet de réorganisation de la distribution de Paris 18 PDC, un préavis de grève illimité à compter du mardi 13 mai 2008 à 5h00. Ce préavis couvre l'ensemble des personnels de ce bureau.

Ce préavis est motivé par les raisons suivantes :

- Le nombre de quartiers supprimés**
- Mise en place des quartiers sécables**
- Les régimes de travail**
- Volant de remplacement en I.3**
- Le taux de remplacement du facteur qualité et du facteur d'équipe**

La CFDT demande d'être reçue dans le cadre de ce préavis.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Francis MAGNOU

Secrétaire général

Syndicat CFDT SF3C